



Le Préfet du LOT

AVIS AU PUBLIC

Prescription d'une enquête publique relative au projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du (SAGE) CELE

Le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin du Célé est soumis à une enquête publique préalable à l'approbation par arrêté inter-préfectoral des Préfets du Lot, de l'Aveyron et du Cantal.

Cette enquête concerne 101 communes incluses pour tout ou partie dans le périmètre dudit SAGE, réparties sur trois départements, à savoir :

LOT (72 communes), CANTAL (28 communes) et AVEYRON (1 commune)

Elle se déroulera pendant 45 jours consécutifs, soit du **mardi 16 août 2011 au vendredi 30 septembre 2011 inclus**.

La communauté de communes FIGEAC-COMMUNAUTE – 35 allée Victor Hugo-BP 118 – 46103 FIGEAC Cedex a été désignée siège de l'enquête,

Les lieux d'enquête, pour le département du LOT, sont fixés au siège des six communautés de communes lotoises, concernées par le bassin hydrographique du Célé, à l'exception de la communauté de Labastide Murat, dont le siège est situé à l'extérieur du territoire et pour laquelle la commune de Sénailac-Lauzès est désignée.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés au secrétariat des cinq communautés de communes ci-dessous précisées et en mairie de SENAILLAC-LAUZES, incluse dans le périmètre du SAGE et concernée par le projet, pendant 45 jours consécutifs afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels des secrétariats et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête .

Une commission d'enquête désignée par le Président du tribunal administratif de Toulouse le 25 mai 2011 est chargée de conduire l'enquête.

Elle est composée de trois membres titulaires dont un président et d'un suppléant :

Président : M. Edmond LEFRANCOIS, lieutenant colonel à la retraite (lot)

Membres titulaires :

- M. Jean-Claude BOUISSOU, ingénieur divisionnaire de l'équipement à la retraite (cantal)

- Mme Sabine NASCINGUERRA, ingénieur en environnement (lot)

Membre suppléant : M. Paul CLAVE, commandant en retraite (lot)

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations écrites pourront être adressées au siège de l'enquête à l'attention de M. Edmond LEFRANCOIS, Président de la commission d'enquête.

En outre, un ou plusieurs membres de la commission d'enquête recevront en personne les observations du public dans les communauté de communes ou la mairie sus-citée selon le calendrier ci-après :

pour le département du Lot

au siège de la :

Communauté de communes Figeac-Communauté :

- mardi 16 août 2011 de 9h00 à 12h00 (*ouverture de l'enquête*) :

- vendredi 30 septembre 2011 de 9h00 à 12h00 (*clôture de l'enquête*)

Communauté de communes Lot Célé (St Géry) :

- mardi 16 août 2011 de 9h00 à 12h00
- mardi 27 septembre 2011 de 9h00 à 12h00

Communauté de communes Vallée et Causse (Livernon) :

- jeudi 1er septembre 2011 de 14h00 à 17h00
- jeudi 29 septembre 2011 de 14h00 à 17h00

Communauté de communes du Haut Ségala (Latronquière) :

- jeudi 25 août 2011 de 9h00 à 12h00
- jeudi 22 septembre 2011 de 9h00 à 12h00

Communauté de communes Causse Ségala Limargue (Iacapelle Marival) :

- jeudi 25 août 2011 de 14h00 à 17h00
- jeudi 22 septembre 2011 de 14h00 à 17h00

au secrétariat de la :

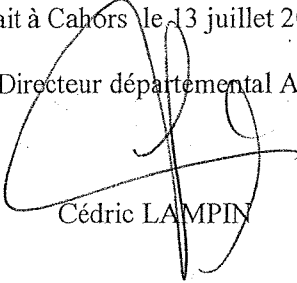
Mairie de Sénaillac-Lauzès pour la communauté de communes de Labastide Murat

- mardi 16 août 2011 de 14h00 à 17h00
- mardi 27 septembre 2011 de 14h00 à 17h00

Les conclusions motivées de la commission d'enquête pourront être consultées au siège des communautés de communes dans lesquelles est prescrite l'enquête et au secrétariat de la mairie de Sénaillac-Lauzès, à la Préfecture du Lot, à la sous-Préfecture de Figeac et à la direction départementale des Territoires du LOT à Cahors.

Fait à Cahors le 13 juillet 2011

Le Directeur départemental Adjoint



Cédric LAMPIN